

# Tableau d'honneur de l'excellence Deux lauréates hors pair

Philippe Samson, avocat

Congrès annuel 2011

L'École du Barreau a souligné les résultats exemplaires des meilleurs étudiants de la dernière cohorte dans le cadre d'un dîner offert lors du Congrès du Barreau.

Le Tableau d'honneur de l'excellence de l'École du Barreau, qui existe depuis la dernière réforme majeure du programme de formation déclenchée lors du début des classes en 2005-2006, vise à reconnaître les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur groupe. Il s'agit d'une initiative qui a été mise en œuvre avec beaucoup de fierté, car le Tableau souligne le travail exemplaire d'étudiants qui se sont consacrés avec brio à leurs études.

Cette année, **M<sup>e</sup> Raymond Doré**, président du Comité de la formation professionnelle de l'École du Barreau, a eu le plaisir de présenter les deux lauréates qui ont été la raison d'être de ce dîner et de la présence des invités, soit **M<sup>e</sup> Isabelle Gauthier** et **M<sup>e</sup> Léa Bénitah-Bouchard**: «On a l'espoir qu'avec le programme de l'École et des exemples de réussite comme ceux d'aujourd'hui, on reflète le fait que nous travaillons à préparer le mieux possible les étudiants ayant déjà acquis des connaissances théoriques à cette dimension où il faut tenir compte aussi des impératifs du client, du contexte et de l'éthique», a-t-il affirmé.

Pour sa part, **M<sup>e</sup> Jacques G. Bouchard**, président du Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ), a manifesté avec enthousiasme, mais aussi avec réalisme, la complicité qui existe entre le CAIJ et l'École du Barreau: «Commencer sa carrière en recevant un tel honneur est certainement remarquable. Vous avez le talent, vous avez démontré de la rigueur dans vos études. Vous constaterez néanmoins assez vite que le talent ne suffit pas toujours et que l'excellence demandera tout au long de la carrière un effort constant. Aussi, afin de vous appuyer dans votre pratique, vous pourrez toujours avoir à votre disposition le CAIJ parmi vos outils essentiels», a-t-il appelé.

Enfin, comme l'a souligné non sans fierté M<sup>e</sup> Doré: «Pour ceux qui pensent que l'École du Barreau est tellement exigeante qu'il est impossible d'avoir d'autres activités, vous pourrez constater, avec ces deux lauréates, qu'il y a des personnes qui sont capables de s'investir dans d'autres activités en même temps que l'École».



Photo: Sylvain Légaré

Les deux lauréates, M<sup>e</sup> Léa Bénitah-Bouchard et M<sup>e</sup> Isabelle Gauthier

## Première lauréate : M<sup>e</sup> Isabelle Gauthier

Le prix du premier rang au Tableau d'honneur de l'excellence de l'École du Barreau est revenu à M<sup>e</sup> Isabelle Gauthier. Après avoir accompli en 2006 son premier baccalauréat en relations industrielles, M<sup>e</sup> Gauthier a travaillé dans le monde syndical. C'est d'ailleurs cela qui l'a convaincu qu'il pourrait être extrêmement utile d'élargir son terrain de jeu professionnel et d'entreprendre des études en droit. De retour à l'Université de Montréal, elle a ainsi obtenu un deuxième baccalauréat en 2009 et est devenue membre du Barreau en 2011.

M<sup>e</sup> Gauthier a par la suite été accueillie par l'équipe de la direction générale des Affaires juridiques de la Commission des normes du travail en tant que stagiaire. Dans l'exercice de ses fonctions, M<sup>e</sup> Gauthier s'intéresse particulièrement au défi intellectuel, où elle fait preuve d'une grande humilité en reconnaissant d'emblée que le droit n'est pas une science exacte. Lorsqu'elle s'est entretenue au sujet de son passage à l'École du Barreau, M<sup>e</sup> Gauthier a dit: «Même si j'ai mis beaucoup d'heures d'études pour réussir les examens, j'ai d'abord et avant tout trouvé que tout cela était très stimulant, que ce soit les cours, les praticiens que nous avons comme professeurs pendant toute la formation, et les collègues. Si j'ai un message à faire aux futurs étudiants, c'est que c'est possible d'avoir du plaisir tout en réussissant!»

## Seconde lauréate : M<sup>e</sup> Léa Bénitah-Bouchard

Le prix du second rang du Tableau d'honneur de l'excellence revient à M<sup>e</sup> Léa Bénitah-Bouchard, membre du Barreau depuis 2010, qui pratique principalement dans le domaine du droit commercial et corporatif. M<sup>e</sup> Bouchard a obtenu son baccalauréat en droit en 2009 à l'Université de Montréal. Durant toutes ses études, elle s'est impliquée dans divers comités et organisations caritatives et pour son stage, elle a eu l'occasion de travailler auprès de la **judge Pepita Capriolo** de la Cour supérieure.

Elle a été récipiendaire de plusieurs bourses, dont une bourse d'excellence du millénaire et une bourse d'admission de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. En septembre prochain, M<sup>e</sup> Bouchard s'envolera pour l'Angleterre où elle entreprendra sa maîtrise en droit des finances et valeurs mobilières à la *London School of Economics*.

Lorsqu'on lui a demandé de témoigner sur son expérience à l'École du Barreau, M<sup>e</sup> Bénitah-Bouchard a déclaré que «même si ce n'est pas ce qui est le plus souvent rapporté, j'ai beaucoup aimé mon expérience à l'École du Barreau, et j'ai particulièrement apprécié les professeurs-praticiens qui étaient tous excellents, de même que mes collègues de classe».

## Une fierté

En tenant ce dîner d'honneur, c'est avec fierté que le Barreau collabore à cette initiative de l'École du Barreau qui vise à reconnaître l'excellence au sein de la relève. «Au Barreau du Québec, nous avons la chance de compter sur une relève nombreuse, active et talentueuse. Aujourd'hui, plus de 35% des membres du Barreau ont moins de dix ans de pratique. Leur apport et leur engagement au sein du Barreau sont importants, et c'est entre autres pour cette raison qu'il nous importe de prendre le pouls des changements à travers les yeux des membres plus jeunes», a rappelé **M<sup>e</sup> Claude Provencher**, directeur général du Barreau.

Par ailleurs, en cette année où l'on souligne le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'accès des femmes à la profession, il est intéressant de constater que le Tableau d'honneur et d'excellence ait honoré deux femmes. ■

## À propos du prix

Le prix qui est remis annuellement aux lauréats sélectionnés pour figurer au Tableau d'honneur de l'excellence de l'École du Barreau est une sphère qui rappelle le logo du Barreau. La forme ronde symbolise l'harmonie et sa transparence reflète une valeur très importante pour l'École du Barreau tout comme pour l'Ordre professionnel. Sur la ceinture de la sphère, on retrouve aussi les mots «excellence, dignité, honneur et continuité», d'autres valeurs qui guident tous les avocats.